

Sommet mondial sur le développement durable

L'eau en peril

2002

Contexte



À la veille du Sommet mondial pour le développement durable, des défenseurs des droits de la personne en Afrique du Sud font l'objet d'un procès

Des militants oeuvrant pour défendre les droits fondamentaux, tels l'eau et l'électricité ⁽¹⁾, iront en justice à Johannesburg (Afrique du Sud), le 15 août.

Ce procès est une trahison des promesses faites par le gouvernement d'Afrique du Sud (le Congrès national africain - CNA) qui devaient permettre le libre accès à l'eau et à l'électricité. De plus, il vient consolider les tensions croissantes entre les groupes de défense des droits de la personne et le gouvernement d'Afrique du Sud.

Incident survenu en avril

En avril dernier, une manifestation pacifique se déroulait devant la résidence du maire de Johannesburg, Amos Masonto. Cet événement avait été organisé par le Comité



sur la crise de l'électricité de Soweto (CCES) ⁽²⁾ pour protester contre la privatisation des services de base, la hausse récente des prix, et les efforts croissants du maire pour interrompre les services essentiels chez les plus démunis.

Lorsque les manifestants constatèrent qu'ils ne pouvaient pas transmettre leur message au maire, ils décidèrent spontanément de lui rendre la monnaie de la pièce en coupant son eau et son électricité. C'est alors que le garde du corps du maire ouvrit le feu en direction de la foule. Des huit coups de feu tirés, deux atteignirent leur cible, faisant deux blessés.

Suite à cela, 87 membres du CCES furent arrêtés pour violence publique et envoyés dans la tristement notoire prison de Diepkloof. Parmi eux se trouvaient un bon nombre de femmes âgées et d'enfants. Plus de 40 militants ont été gardés en prison pendant 11 jours avant de paraître en cour.

Les personnes blessées par le tir du garde du corps du maire ont déposé des accusations de tentative de meurtre. Quatre mois après l'incident, la police n'a toujours pas traité ces accusations.

Information d'ordre général sur l'Afrique du Sud

Trevor Ngwane, l'ancien conseiller de Pimville (Soweto) au sein du CNA, a créé le CCES en 2000. Monsieur Ngwane a été expulsé du parti pour s'être opposé aux projets de développement du CNA pour Johannesburg. Ce projet portait en grande partie sur la privatisation des actifs du gouvernement. Monsieur Ngwane était persuadé que la privatisation se traduirait par des augmentations de tarifs et des pertes d'emplois qui affecteraient les démunis.

Ses craintes se sont justifiées depuis. Dans certaines régions, les familles démunies paient de 10 à 15 fois plus que les usagers bien nantis, pour un service de qualité inférieure. Étant donné l'augmentation de 50 % des prix de

l'eau et de l'électricité dans certaines régions au cours des deux dernières années, nombreuses sont les familles qui sont incapables de payer des frais exigeant souvent la moitié du revenu familial.

Depuis l'entrée au pouvoir du CNA en 1994, le taux de chômage est passé à plus de 40 %, et la sécurité sociale n'a pas été ajustée pour refléter l'inflation élevée. Le prestataire moyen reçoit moins de 75 \$ par mois et est souvent responsable d'une famille élargie, y compris pour les dépenses associées aux frais à l'utilisateur, l'éducation et la nourriture. L'Afrique du Sud apparaît comme le pays caractérisé par la plus grande inégalité économique au monde. Il a pris la tête récemment sur l'ancien hôte du Sommet mondial pour le développement durable, le Brésil.

En réponse à la forte réaction publique, le gouvernement a adopté une politique de gratuité en matière d'eau et d'électricité. Depuis, c'est-à-dire deux ans plus tard, cette politique a été mise en place dans très peu d'endroits et au prix de nombreuses difficultés administratives. Les usagers dont la facture n'est pas entièrement payée n'ont pas l'accès gratuit, ce qui fait que le service gratuit est accordé aux riches et pas aux pauvres (un sondage récent effectué dans Soweto indique que plus de 85 % des familles doivent de l'argent sur leur facture d'électricité - et que la dette moyenne est de 400 \$. Le revenu moyen par famille est d'environ 100 \$ par mois.

Le CCES s'efforce de contrer partiellement ces résultats négatifs et consulte le gouvernement, tant local que national, sur la lutte des démunis. Ces efforts, ainsi que ceux du gouvernement d'Afrique du Sud lui-même, sont gênés par les politiques actuelles des institutions financières internationales comme le FMI et la Banque mondiale, qui obligent les pays à réduire leurs subventions gouvernementales et à adopter des plans de privatisation favorables aux investisseurs internationaux. À la veille du Sommet mondial de Johannesburg, il

devient de plus en plus évident que de telles politiques se révèlent être le plus grand danger au développement durable et aux droits de la personne.

- avec l'aide de documents de recherche de Public Citizen, www.citizen.org

¹ Constitution de la République sud-africaine, Déclaration des droits, chapitre 2, articles 26 et 27.

<http://www.policy.org.za/govdocs/constitution/saconst02.html>

² Pour des informations d'ordre général, voir "For South Africa's Poor, a New Power Struggle ". Par Jon Jeter, Washington Post, le 6 novembre 2001, page A1.

Lettre à maire Masondo



Maire Amos Masondo
158 Loveday Street Extension
Civic Centre
Braamfontein 2000
South Africa
Fax +27 (0) 11 339 5704

Le 14 août 2002

Au maire Masondo de Johannesburg,

En avril dernier, des membres du Comité de la crise de l'électricité de Soweto se sont réunis devant votre domicile afin de protester contre :

- Les coupures iniques des services de base de distribution d'eau et d'électricité ;
- Les augmentations déraisonnables des tarifs ;
- L'incapacité des gouvernements locaux d'offrir un moyen significatif pouvant permettre aux résidents du canton d'émettre des plaintes relatives aux services de base.

Selon des rapports médiatiques internationaux, l'un de vos gardes du corps a tiré huit coups de feu dans la foule et a blessé deux personnes. Près de 90 membres du Comité de crise de Soweto ont été arrêtés, parmi eux plusieurs personnes âgées et enfants. Les tribunaux sud-africains ont mis 11 jours avant d'entendre les accusations : oui, le monde est au courant que les gouvernements locaux ont maintenu des personnes âgées et des enfants dans une prison reconnu comme dangereuse et ce, pendant 11 jours.

Cette tentative flagrante d'intimidation et d'abus des droits de la personne apparaît encore plus disgracieuse en sachant qu'à ce jour, aucune accusation

n'a été portée à l'endroit de votre garde du corps qui a, en toute connaissance de cause, blessé des civils.

Il est utile de mentionner que la commissaire des Nations-Unies aux droits de la personne, Mary Robinson, vient de publier un rapport reliant le potentiel de violation des droits de la personne avec des gouvernements qui sont anxieux de commodifier et de privatiser la distribution de services de base tels l'eau et l'électricité.

À la veille du Sommet mondial pour le développement durable, la communauté internationale observe les gouvernements locaux et national d'Afrique du Sud avec grand intérêt.

Dans cette situation, la question à poser est claire : quels intérêts sont servis ? Les citoyens d'Afrique du Sud (et les pauvres en particulier) ou les distributeurs privés des services de base ? Les organisme soussignés sont profondément préoccupés par les accusations présentement portées contre les membres du Comité de crise de l'électricité de Soweto et l'incapacité des autorités municipales de répondre à leurs plaintes légitimes.

Nous sommes également préoccupés par la décision de la ville de retirer les subventions aux indigents visant les citoyens les plus pauvres sans avoir remplacé ce projet par le programme " Eau et électricité gratuites " qui avait été annoncé à la communauté internationale.

Monsieur de maire, veuillez prendre note que nous nous engageons à diffuser cette histoire de violation des droits de la personne à grande échelle au plan international et à leur demander d'exprimer leur opinion à votre attention ainsi qu'à celle des autres autorités responsables d'Afrique du Sud.

Nous vous demandons d'entreprendre les trois tâches suivantes d'urgence :

1. Ordonner que les accusations portées contre les membres du Comité sur la crise de l'électricité de Soweto soient abandonnées;
2. Vous assurer que des accusations appropriées soient portées contre votre garde du corps pour avoir utilisé son arme à feu contre un groupe de personnes âgées et d'enfants sans arme et d'avoir blessé des individus;
3. Entreprendre des démarches constructives et visibles afin d'appliquer le programme " Eau et électricité gratuites pour tous " immédiatement dans votre juridiction et presser le gouvernement national à faire de même.

Centre for Economic Justice
733 15th St. NW, Suite 928
Washington
D.C. 20005
United States

Conseil des Canadiens
151, rue Slater, bureau 502
Ottawa (ON) K1P 5H3
Canada

Global Exchange
2017 Mission Street
San Francisco
California 94110
United States

Municipal Services Project
152, rue Albert
Kingston (ON) K7L 3N6
Canada

Institut Polaris
312, rue Cooper
Ottawa (ON) K2P 0G7
Canada

Public Citizen
Critical Mass Energy and
environment Program
215 Pennsylvania Ave NE
Washington
D.C. 20003
United States

Lettre à Haut commissariat d'Afrique du Sud



Haut commissariat d'Afrique du Sud au Canada
15, Promenade Sussex
Ottawa (Ontario)
K1M 1M8
CAN

Haut commissaire d'Afrique du Sud au Canada - Monsieur A.
Jacquet
Télec. : (613) 741-1639

Le 14 août 2002

Nous sommes très perturbés des événements survenus récemment à Johannesburg, impliquant des membres du Comité sur la crise d'électricité de Soweto (CCES) et du Syndicat des employés municipaux d'Afrique du Sud (SEMAF). Nous avons appris par l'Internet qu'une centaine de membres des groupes susmentionnés avaient été arrêtés samedi alors qu'ils manifestaient devant la résidence du maire de Johannesburg. Il semblerait que cette manifestation ait pris une tournure déplorable.

Nous sommes ébranlés d'apprendre qu'en Afrique du Sud moderne, une manifestation de groupes de la société civile remettant en question des interruptions de service, l'expulsion de leur logement et des taux de services injustes puisse se terminer par des coups de feu tirés dans la foule, une arrestation massive et le recours à des arguments spécieux pour justifier une incarcération prolongée de citoyens.

Nous croyons également comprendre que le garde du corps du maire de Johannesburg aurait joué un rôle décisif, donnant à cette manifestation la triste tournure que nous savons. Monsieur Jacquet, il est outrageux que le garde du corps d'un politicien puisse tirer huit coups de feu sur un groupe de protestataires

non armés et non violents. Et pourtant cet individu, qui a blessé deux personnes par balle, est libre, alors que les membres du comité et du syndicat sont demeurés enfermés dans la prison de Deipkloof jusqu'au 16 avril.

Monsieur Jacquet, le regard du monde est actuellement posé sur l'Afrique du Sud, et regarde cette dernière se comporter d'une manière horriblement injuste.

Nous vous pressons vivement d'informer les autorités pertinentes en Afrique du Sud qu'elles doivent trouver immédiatement une solution juste à cette situation flagrante. Nous croyons que vous serez d'accord avec nous pour dire que ce n'est qu'en rendant immédiatement la liberté aux membres emprisonnés du comité et du syndicat que votre pays pourra recouvrer sa réputation et ces personnes leur sécurité.

Nous demeurons vigilants et attendons impatiemment des nouvelles favorables de votre bureau sur cette affaire.

Tony Clarke
Institut Polaris

Maude Barlow
Conseil des Canadiens

Morna Ballantyne
SFCP

Hassan Yussuff
Congrès du travail du
Canada

C.C. SEMAF et CCES, a/s Forum contre la privatisation
Jean Chrétien, premier ministre du Canada
Bill Graham, ministre des Affaires étrangères, Gouvernement du Canada